

FICHE DE POSTE
Recrutement maître de conférences associé 2022-2023

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences associé	Catégorie statutaire : A
Groupe de discipline : Histoire et Cultures architecturales (HCA)	Corps : Maîtres de Conférences associé des ENSA
Durée du contrat : 1 an (12 mois)	Code corps : MAAEA
Nombre d'heures : 160h équivalent TD pour 1 an	

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY CEDEX

Missions et activités principales

Le poste à pourvoir pour le 1er septembre 2022 correspond à un mi-temps d'enseignant, soit 160h d'enseignement (équivalent TD) sur le premier et le second semestre universitaire 2022-23, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, l'éventuelle participation aux instances de l'école.

L'enseignant.e recruté.e sera rattaché.e au champ Histoire et Cultures Architecturales (HCA), au domaine de Master Architecture, Histoire et Patrimoine (AHP) et au laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC).

L'ENSA de Nancy recrute un.e enseignant.e chercheur.e ayant une compétence dans le domaine Histoire et Cultures Architecturales. L'enseignant.e s'inscrira dans le cadre de la pédagogie de type approche par compétences adoptée par l'ENSA de Nancy.

Ses missions sont les suivantes :

-Pédagogie

Dans le premier cycle des études d'architecture (licence) : 120 h ETD

L1.1 - TD d'Histoire de l'Architecture : 20 h ETD

Ce TD consiste en l'étude monographique d'un édifice reconnu dans l'histoire de l'architecture nationale ou internationale construit entre l'Antiquité et la fin du XVe siècle. Cette étude, réalisée en binôme, fait l'objet d'une visite par les étudiants au cours du semestre.

L2.1 -Travaux Dirigés d'Histoire de l'Architecture : 26 h ETD

Pour ces travaux dirigés, les étudiants réalisent une monographie d'un édifice peu documenté dans l'histoire de l'architecture, construit entre le XVe siècle et la Première Guerre mondiale, en s'appuyant notamment sur des ressources archivistiques. Participation à l'organisation générale de l'enseignement et à l'organisation de l'évaluation.

L2.2 – Voyage de promotion : 26 h ETD

Contribution au programme de visites en concertation avec l'enseignante titulaire responsable, suivi des travaux dirigés correspondant à un groupe d'étudiants, encadrement des étudiants sur place durant 6 jours (France, Italie, Suisse).

L3.2 -Travaux Dirigés « Architecture contemporaine, critique et expérimentation » : 20 h ETD

En complément du cours d'« Histoire de l'architecture moderne » en L3, cet enseignement propose d'expérimenter l'analyse de réalisations contemporaines en croisant différentes approches et moyens d'expression, en particulier en maquettes. Participation à l'organisation générale, à l'enseignement et à l'organisation de l'évaluation.

L3.2 – Mémoire de premier cycle : 28 h ETD

Le rapport d'études est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir de travaux effectués et d'enseignement reçus. Il représente une première expérience de problématisation autour d'un sujet et apporte des bases méthodologiques qui seront développées plus tard dans le Mémoire de Fin d'Étude (MFE).

Dans le deuxième cycle des études d'architecture(master) : 40h ETD

M2.1 –Séminaire thématique articulé à l'atelier de projet du domaine Architecture, Histoire et Patrimoine (AHP) : 40h ETD

Ce séminaire vise à mettre en perspective l'évolution de la production architecturale du XX^e siècle au travers d'une double approche thématique et monographique. Il explore les problématiques spécifiques posées par la conservation, la sauvegarde et la valorisation des édifices du XX^e siècle. Montage et animation du programme, cours et évaluation.

-Scientifique

Le/la candidat.e recruté.e, par ses propositions et ses actions, devra s'inscrire dans la stratégie de développement de l'établissement et participer activement au développement de projet de recherches au sein du Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC).

Labellisé équipe d'accueil, le LHAC est intégré, au sein de l'Université de Lorraine, à l'École Doctorale « Humanités nouvelles - Fernand Braudel ». Il compte aujourd'hui une trentaine de membres chercheurs, chercheurs-associés et doctorants. Il s'est doté d'un conseil, d'une publication, Les Cahiers du LHAC, et développe ses activités de recherche selon trois axes : Axe 1 : Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques, Axe 2 : Structures urbaines et territoriales, ressources architecturales et paysagères, Axe 3 : Production et réception de l'architecture. Le/la candidat.e devra démontrer sa capacité à intégrer ses travaux de recherche au sein des thématiques du laboratoire, en particulier dans le cadre de l'axe 1, mais devra également présenter des dispositions pour s'intégrer à d'éventuels futurs travaux inter-axes.

Autres tâches

Comme tout enseignant.e de l'école, l'enseignant.e recruté.e devra prendre part à l'encadrement des stages et sera amené.e à participer à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations. Il.elle s'engagera également à participer aux journées portes ouvertes et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école.

Titres ou diplômes requis

Diplôme d'architecte D.E. ou DPLG ; doctorat souhaité

Compétences souhaitées au regard du poste

Savoir-faire

Capacité à transmettre aux étudiants, en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.

Savoir être

Capacité à s'insérer dans des équipes pédagogiques constituées, à fédérer des liens entre enseignants et enseignements, à participer à la vie interne de l'établissement (instances, commissions...).

Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique.

Créativité, inventivité, rigueur et organisation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy (Architecture Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui totalise 65 000 étudiants. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position privilégiée en centre-ville, au bord du canal et à quelques dizaines de mètres de la place Stanislas et de la gare TGV. L'édifice qui l'abrite est une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoir que comme métiers. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires (CRAI et LHAC) et un réseau régional d'entreprises d'architecture innovantes où son équipe d'environ 40 enseignants-chercheurs développe leurs recherches.

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural. En application de la Stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie.

L'école mène une activité importante de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une offre importante de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

La gouvernance de l'école repose sur un conseil d'administration, un conseil pédagogique et scientifique (CPS) organisé en deux commissions : la commission des études et de la vie étudiante (CFVE), la commission de la recherche (CR). Dans l'exercice de ses fonctions, le(la) Directeur(rice) est assisté(e) d'une équipe de direction et d'un comité de direction. Ce dernier est composé des chef(fe)s de service.

L'école compte environ 50 agents administratifs et techniques, titulaires ou contractuels.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui totalise 65 000 étudiants. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position privilégiée en centre-ville au bord du canal et à quelques mètres de la place Stanislas et de la gare TGV. L'édifice qui l'abrite est une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini

labellisée « architecture contemporaine remarquable ». Elle occupe provisoirement l'ancien site de l'école des beaux-arts avenue Boffrand pendant les travaux ayant lieu du 2020-2021. Un retour sur l'édifice Vacchini est prévu pour la rentrée 2021. L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoirs que comme métiers. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine (LHAC) et un réseau régional d'entreprises d'architecture innovantes où son équipe d'environ 50 enseignants-chercheurs développe leurs recherches.

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie.

L'école mène une activité importante de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une offre importante de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

Contexte régional

Tirant parti de la création de la nouvelle région Grand Est, les 3 écoles d'architecture se sont fédérées faisant de l'architecture un vecteur privilégié d'identité culturelle régionale et de développement économique durable. Avec les organisations professionnelles et culturelles de l'architecture, elles ont participé à la création de Région Architecture, association qui a la volonté de porter la filière architecture dans le Grand-Est en fédérant l'ensemble des acteurs liés au domaine de l'architecture. Plusieurs propositions s'appuient sur l'enseignement supérieur et la promotion de la recherche en architecture. L'ENSA Nancy est par ailleurs membre de la conférence des grandes écoles Poincaré (CGE locale) et de la CGE nationale.

Elle participe également de l'attractivité des écoles du sillon lorrain, en ayant un partenariat privilégié avec l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal. Son retour sur le site Vacchini va permettre également de réaffirmer les partenariats avec les écoles d'ingénieurs voisines, l'école européenne d'ingénierie en génie des matériaux (EEIGM) et l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI). Elle a par ailleurs naturellement un partenariat privilégié avec les collectivités locales, ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental et conseil régional.

Nature du contrat :

Contrat à durée déterminée de **1 an renouvelable**.
Rémunération brute mensuelle : 1050 € environ

Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note pédagogique (2 pages maximum)
- un CV (3 pages maximum)
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'ouvrages construits ou restaurés comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres (10 pages maximum)
- une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)

Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées à Madame la Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et envoyées, par mail, à rh@nancy.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **27 juin 2022, 12h, au plus tard**

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqués par courriel le **4 juillet 2022** pour un entretien.

L'audition des candidat(e)s dont le dossier sera retenu se déroulera le mardi 12 juillet matin (à confirmer)